



Un coup de pouce pour le stockage de l'énergie solaire

Le peuple suisse a approuvé, le 21 mai dernier, la stratégie énergétique 2050 qui privilégie les énergies renouvelables et particulièrement le solaire.

Actuellement, les ressources financières de la rétribution à prix coûtant (RPC) ne suffiront de loin pas à résorber la liste d'attente d'environ 38'000 demandes. Avec la baisse massive des tarifs de rachat pour l'électricité solaire, la meilleure solution pour rentabiliser une installation photovoltaïque sera l'autoconsommation. Un bon moyen pour y arriver est le stockage de l'énergie.

En stockant, à l'aide de batteries, l'électricité produite sur place, un immeuble pourra atteindre un taux d'autonomie de 80 %. Cela donnera une certaine indépendance du consommateur vis-à-vis du distributeur d'électricité.

Lorsque l'installation photovoltaïque produit plus d'électricité qu'il n'en est consommé dans l'immédiat, cette électricité peut être stockée temporairement dans l'accumulateur. L'installation de batteries permet de stocker l'énergie excédentaire produite par les panneaux durant la journée pour que celle-ci soit consommée durant la nuit. La rentabilité économique reste encore à démontrer mais le coût des systèmes de stockage baisse régulièrement.

L'Allemagne ainsi que plusieurs cantons suisses soutiennent déjà financièrement l'achat de batteries pour le stockage de l'énergie solaire. Alors que la Suisse s'apprête à renoncer au nucléaire, le Canton devrait aussi encourager l'achat de systèmes d'accumulation de l'énergie photovoltaïque.

En lien avec les programmes cantonaux de soutien à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, nous demandons au Gouvernement de proposer :

- **un programme de soutien, limité dans le temps, visant à encourager l'achat de batteries pour le stockage de l'énergie photovoltaïque.**

Develier, le 22 novembre 2017

Jean-Pierre Mischler